

Stationnement mode d'emploi



→ Zone orange

Stationnement de courte durée : 2 heures maximum
 - 30 mn : 0,50 €
 - 1 h : 1 €
 - 2 h : 2 €

→ Zone verte

Stationnement de longue durée : 8 heures maximum
 - 30 mn : 0,40 €
 - 1 h : 0,80 €
 - 2 h : 1,60 €
 - 3 h : 1,80 €
 - 4 h : 2,20 €
 - 8 h : 3,20 €
 - forfait semaine : 9 €

→ Arrêts-minutes

Stationnement maximum de 10 minutes avec l'usage du disque bleu



© Serge Buathier

→ Des abonnements pour tous

Carte résident zone verte (4 secteurs possibles) :
13 €/mois

Carte non résident zone verte : 30 €/mois

Carte résident soirs et week-ends zone orange
 (valable le soir de 18 h à 19 h et le samedi toute la journée sur l'hypercentre : places Bernard, Clémenceau, Carriat, Gustave Doré, du Palais) :
7,50 €/mois

Carte profession mobile zones verte et orange (soins et aide à domicile, électricien, plombier, zingueur... sur justification*) : 50 €/mois

*Liste des ayants-droits auprès de la SAGS

Nouveau : abonnement en ligne !

Après ouverture d'un dossier annuel auprès de SAGS, parking des Bons-Enfants, les abonnés peuvent renouveler leur abonnement (du 25 du mois précédent au 5 du mois d'abonnement) via le site internet de SAGS : www.sags.fr



© Serge Buathier

STATIONNEMENT

Abonnements à la carte

Pour faciliter le stationnement pour tous, résidents, salariés, commerçants, chaland, de nouveaux abonnements ont fait leur apparition depuis ce début d'année.

Un important travail a été effectué sur les abonnements pour que chacun puisse trouver une offre adaptée.

● Pour les abonnés résidents ayant une carte mensuelle zone verte :

le centre-ville est aujourd'hui découpé en 4 secteurs (au lieu de 11 auparavant) ce qui augmente les chances de trouver une place. Le tarif de cet abonnement résident a été maintenu à 13 €/mois.

● Deux nouveaux abonnements ont été créés :

→ l'un pour les résidents qui peuvent maintenant stationner en zone orange sur certaines places (cf. Mode d'emploi ci-contre) à partir de 18 h et jusqu'à 9 h et la journée du samedi (7,50 €/mois),

→ l'autre pour les professions « mobiles » (50 €/mois) justifiant d'un besoin de sta-

tionnement fréquent et ponctuel pour leur travail (cf. ci-contre).

● **Autre changement** important pour les abonnés : la possibilité de renouveler leur **abonnement en ligne**, via le site internet de SAGS www.sags.fr, alors qu'ils devaient auparavant se rendre au parking des Bons-Enfants.

Dès le lancement du service en mars, 150 abonnements ont été renouvelés par internet !

Les plages de gratuité des parkings payants Verdun et Préfecture ont également été harmonisées (de 12 h 15 à 13 h 45) pour attirer les automobilistes dans le centre à l'heure du déjeuner.

Le réaménagement du parking Grenouillère, avec des barrières à péage, est momentanément suspendu et sera prochainement présenté aux riverains. ■

Un stationnement facilité grâce aux nouvelles formules d'abonnements ».

→ Ville de Bourg-en-Bresse : 04 74 45 70 90

→ SAGS : 04 74 23 76 88 (parking des Bons-Enfants)